



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 janvier 2016

Convocation du 21 Janvier 2016

*Etaient présents : F. BIGEARD (Maire), J. LAPIERRE (1^{er} adjoint), J. L. DERECLLENNE (2^e adjoint), M. BRIGATTI (3^e adjoint), P. BOLLET (4^e adjoint), J. HENRY, G. BUGNOT, B. BONIN, H. MOUCADEAU, V. VINCENT, G. BOUILLERET, M. ATWOOD, G. JOUFFROY, C. POULLEAU.
D. BONIN a donné procuration à G. BUGNOT*

1- Dissimulation réseau rue de la Liberté et rue d'Aval,

La commune a le projet de réaliser des travaux d'enfouissement et de création de trottoirs.

Coût Enfouissement : 162710 € TTC (liberté) + 110297 € TTC (Aval)

Coût Trottoirs 16932 € (Liberté) + 1641.60 € (impasse liberté) + 16 809.60 € (Aval) + 3561.60 € (bascule). Soit 311 950 € au total.

Les élus rencontrent le SICECO mercredi 27 janvier 2016 pour discuter du projet et évoquer une participation financière.

2- Délibération Programme de soutien à la voirie communale,

Dans le cadre du Programme de soutien à la voirie communale, la commune a la possibilité de solliciter une subvention au Conseil Départemental pour la réalisation des travaux de la Rue Saint Georges (pluviales + bande de roulement) avant le 31 janvier 2016 pour une subvention en 2016.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le projet de travaux de voirie de la rue Saint Georges pour un montant de 58 453 € HT (12 945 € + 27 738 € enrobés +17 770€),
- sollicite le concours du Conseil Départemental dans le cadre du Programme de Soutien à la Voirie communale (PSV),
- précise que les dépenses seront inscrites à la section investissement du budget de la commune,
- certifie que les travaux portent sur une voie communale,
- s'engage à ne pas commencer les travaux avant l'attribution de la subvention,
- définit le plan de financement suivant :

Aide concernée	Sollicitée ou attribuée	Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant de l'aide
PROGRAMME DE SOUTIEN A LA VOIRIE COMMUNALE	sollicitée	58 453 €	50% jusqu'à 16000 € plafond 5000 € puis 30 %	5000 € + 12 735.90 €
TOTAL DES AIDES			30%	17 735.90€
Autofinancement du maître d'ouvrage			70% (minimum de 20%)	40 717.10€

SICECO

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que, lors de sa séance du 16 décembre 2015, le Comité du SICECO a adopté une modification de ses Statuts. Cette révision vise deux objectifs :

- Etendre le champ des activités du Syndicat, en le dotant de nouvelles compétences et de services complémentaires, et
- Permettre aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre d'adhérer au Syndicat.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve à l'unanimité les modifications statutaires telles qu'elles ont été adoptées par l'Assemblée générale du Comité syndical du SICECO en date du 16 décembre 2015
- Autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération

3- Renouvellement convention SPA,

Le 04 février 2014, le conseil municipal approuvait la signature d'une convention avec la SPA, identique pour toutes les communes.

La première convention concerne l'accueil des animaux allouant à la SPA une indemnité de 0.45 € par habitant par an.

Une seconde convention concerne le RAPAPPEL (stérilisation et identification de chats) et continue à courir jusqu'au 04/02/2019.

Le conseil approuve à l'unanimité le renouvellement et la signature de la convention d'accueil des animaux avec la SPA pour une durée d'un an renouvelable tacitement pour une année supplémentaire.

4- Convention mise à disposition La Grange,

Monsieur Lapiere donne lecture de la convention de mise à disposition temporaire des biens de la commune de Fauverney à la communauté de communes de la Plaine Dijonnaise.

Après délibération, le conseil approuve à l'unanimité et autorise le Maire à signer cette convention.

5- Rapports Président SIEA Fauverney,

M. Brigatti présente les rapports 2014 du Président du SIEA de Fauverney en matière d'eau potable et d'assainissement. Les rapports sont disponibles en mairie.

Le conseil approuve les rapports.

6- Recrutement vacataire,

Lors du conseil du 08 décembre 2015, le Maire informait le conseil qu'il souhaitait recruter temporairement un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à des besoins ponctuels. Le conseil à l'unanimité décidait d'ouvrir un poste d'adjoint administratif de 1ère classe à compter du 1er janvier 2016 pour une durée de 14H00 par semaine sur la base de l'IM 345, IB 374.

Toutefois il existe un statut plus approprié, répondant plus précisément au besoin réel : le recrutement d'un agent sous contrat de vacataire. La qualité de « vacataire » répond à trois conditions cumulatives : recrutement pour effectuer un acte déterminé, recrutement discontinu dans le temps, rémunération à l'acte.

Le Maire propose au conseil municipal de rémunérer ces interventions à la vacation et de délibérer sur le montant qui sera alloué à l'agent lors de ces interventions en qualité de vacataire.

Le montant par intervention sera fixé à 200 € net l'acte pour le bulletin de la médiathèque, et 800 € net l'acte pour le bulletin municipal.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal :

- décide de retirer la précédente délibération ouvrant le poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe,
- approuve une rémunération à la vacation et décide de fixer le montant de l'acte comme entendu,
- précise que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice,
- autorise le Maire à signer le contrat de travail afférent.

7- Avenant bail,

A la demande du locataire du logement de la médiathèque, dans le but de lisser sur l'année ses dépenses de consommation d'eau, le conseil autorise le maire à signer un avenant au bail afin de prendre en compte une augmentation des charges locatives de 27 € par mois à compter du 01/01/2016. Une régularisation en fonction de la consommation réelle d'eau du logement sera effectuée à chaque fin d'année.

8- Divers :

- Monsieur le Maire présente au conseil les actions à mener en 2016 :
 - ☞ signature du PLU,
 - ☞ terminer l'inventaire du Legs Muteau (commission Legs),
 - ☞ modification du testament Legs Muteau (changement de notaire, RDV le 11 février Maître Lorisson),
 - ☞ destination du château,
 - ☞ PCS et DICRIM (réunion entre le 14 et le 18 mars 2016),
 - ☞ complexe scolaire (réunion avec le CAUE le 12 février 9H30 pour informations diverses sur les démarches),
 - ☞ travaux rue du Général de Gaulle ont débuté ce jour : réunion de chantier tous les mardis à 14H30 sur le terrain. La circulation du village sera fortement perturbée et déviée. Un arrêté municipal a été pris. Les poids lourds seront interdits à la circulation dans le village. Un STOP sera mis en place le temps des travaux pour test, au croisement de la rue de la Madeleine et de la rue de la Liberté. Approbation par 12 voix « pour » et 3 voix « contre »,
 - ☞ cyclo cross régional à Chassagne : absence de la commune en 2015. Il serait souhaitable que la commune participe à ce genre de manifestation.
 - ☞ stage d'agility prévu au mois de mai. Le Maire rencontre le responsable du projet prochainement. A voir pour la réalisation,
 - ☞ proposition de mise en place d'une alarme à l'atelier communal. Le maire rencontre 2 prestataires,
 - ☞ réunion du CCAS mardi 09 février à 18H00,
 - ☞ commission culture et fêtes mardi 02 février à 18H00,
 - ☞ commission budgets 04 février à 9H00,
 - ☞ commission travaux 04 février à 10H00,
 - ☞ conseil d'écoles lundi 08 février à 17H30,
 - ☞ expertise sinistre barrière foot jeudi 18 février à 9H00,
 - ☞ réunion d'adjoints vendredi 05 février à 9H00,
 - ☞ conseil municipal mardi 1^{er} mars à 20H30 (budgets),
- Jacky : Analyse de la rentabilité 2015 des logements locatifs :
Logements du legs gain : 30 000 €
Logements de la commune : gain 26 000 €,
- Ginette : souhaite qu'une solution soit proposée pour réduire la vitesse Rue du Général de Gaulle,

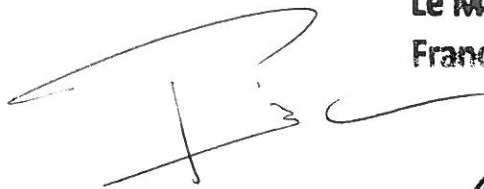
du Pont à « l'entonnoir ». Possibilité de chicanes ? Les élus demanderont une proposition au conseil Départemental.

Félicite la commission qui a réalisé le bulletin municipal.

- Christophe : Les taxes annoncées par la Comcom dans le journal sont-elles réelles ? Le Maire confirme qu'une forte hausse est envisagée.
- Patrick : les travaux au cimetière continuent. Sablage en finition. Bon travail.
- Jean-Luc : les instituteurs remercient le conseil pour l'achat de 2 appareils audio et d'un réfrigérateur.

Suite aux attentats, un essai d'évacuation a été réalisé dans les écoles. Après un bilan, du petit matériel est à acquérir : exemple sonnette.

Valérie et Jean-Luc : Formations cartads à la comcom et sur l'urbanisme.



Le Maire,
François BIGEAND

